

## Questions orales

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si ce que les journaux de la semaine dernière rapportent dans le Nord-Ouest québécois à l'effet qu'une somme d'un million de dollars aurait été votée pour la réinstallation des instruments d'approche à l'aéroport de Val-d'Or est vrai?

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, ce projet ne me concerne pas directement. Généralement lorsqu'il y a des annonces à faire à la Chambre c'est le ministre responsable qui les fait. Le président du Conseil du Trésor a très rarement l'occasion d'annoncer lui-même les projets.

**M. Caouette (Villeneuve):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il désire faire une enquête relativement aux annonces publiées dans les journaux qui rapportent que le ministre de la Consommation aurait lui-même dévoilé que cette somme d'un million de dollars serait appliqué à l'aéroport de Val-d'Or?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, j'espère que l'honorable député ne s'opposera pas à cette dépense d'argent importante pour des milliers de concitoyens du Nord-Ouest québécois.

\* \* \*

[Traduction]

## LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LA POSSIBILITÉ DE MAJORATION DES DROITS DE PÉAGE—  
DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné les vives inquiétudes exprimées par un bon nombre d'expéditeurs de l'Ouest de même que par des expéditeurs du Canada Central, le gouvernement va-t-il statuer ou décider si les droits de péage relatifs à la Voie maritime du Saint-Laurent seront majorés ou demeureront à leur niveau actuel pour l'année à venir?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas encore examiné l'opportunité de modifier les droits de péage relatifs à la Voie maritime du Saint-Laurent. Il a cependant établi, dans le cadre du programme de lutte contre l'inflation, que, pour l'avenir immédiat du moins, aucune modification ne serait apportée aux droits sauf en cas de hausse des frais. Aussi écarte-t-on en tout cas toute révision importante des tarifs pour les prochains mois.

**M. Murta:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'un des motifs invoqués par l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour majorer le tarif était la hausse du coût d'exploitation. Le ministre dit-il maintenant que la hausse pourra atteindre le plafond de 8 ou 10 p. 100, ou, comme un assez grand nombre d'expéditeurs l'ont demandé, les droits seront-ils bloqués au niveau actuel?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous n'avions encore étudié la possibilité d'aucun changement, alors pour le moment aucune modification n'est proposée. J'ai aussi ajouté que notre programme actuel nous empêcherait de permettre le rattrapage des hausses de coût passées, mais seulement des hausses actuelles, du moins dans l'avenir immédiat.

[M. Caouette (Villeneuve).]

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'EMPLOI DE MESSAGERS POUR LA LIVRAISON DES  
RÉCLAMATIONS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration responsable de l'assurance-chômage. Nous dirait-il pourquoi on a envoyé cette semaine des directives aux bureaux régionaux de l'assurance-chômage leur demandant de prendre des dispositions spéciales pour s'occuper des réclamations par messagers, et dirait-il à la Chambre pourquoi ce groupe est favorisé et pas avant les autres prestataires admissibles?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, on ne les favorise pas dans le sens où le député le donne à entendre. Ils ont entièrement droit aux prestations d'assurance-chômage d'après la loi. Chaque fois que nous faisons face à une avalanche de réclamations, que nous en sommes conscients, nous nous efforçons de prendre les dispositions administratives voulues pour nous en occuper. C'est ce que nous avons fait dans le cas des mises à pied de la General Motors, et dans les autres secteurs de l'Industrie de l'automobile. A mon avis, c'est tout simplement être juste envers ces gens-là.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, cette réponse me semble des plus bizarres étant donné la grève qui paralyse actuellement le service postal. Le ministre peut-il expliquer pourquoi le délai de carence réglementaire a été supprimé pour les facteurs et pourquoi on a demandé à au moins certains bureaux régionaux de la CAC de veiller à ce que les prestataires reçoivent leur premier chèque d'ici samedi—c'est-à-dire 48 heures après que l'admissibilité des intéressés a été établie—donc de retarder pour ce faire les demandes des autres citoyens?

**M. Andras:** Ce n'est pas le cas, monsieur l'Orateur. On n'a pas supprimé le délai de carence réglementaire pour les facteurs. Le délai s'applique à eux comme à tous les autres chômeurs. Tout ce que nous essayons, c'est de traiter rapidement ces demandes étant donné leur grand nombre, ce que nous essayons certainement de faire dans le cas de n'importe quelle demande.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POSSIBILITÉ DE RETRAIT DU CANADA DE L'ONU EN RAISON  
DE LA RÉOLUTION DÉNONÇANT ISRAËL COMME PAYS  
RACISTE

**Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre au début de la séance d'aujourd'hui, concernant les événements déplorables qui se sont déroulés lundi à l'ONU, le gouvernement envisage-t-il de se retirer des Nations unies pour travailler avec d'autres nations de bonne volonté à la création d'une organisation qui rétablirait le pacte de paix et de justice de l'ONU au sein de la collectivité internationale?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je tiens à bien préciser qu'à mes yeux, les pays membres des Nations unies qui ont voté en faveur de cette résolution, ont tourné en dérision les principes et les objectifs à l'origine même de